

Comité National de l'ITIE



Le processus ITIE en Mauritanie

Nouakchott, le 15 octobre 2014

Sommaire

I -L'ITIE: données de base

- Description
- Spécificités et enjeux
- Genèse
- Mécanismes
- Les périmètre d'intervention de l'ITIE
- La nouvelle Norme ITIE

II – L'ITIE en Mauritanie

- Les différentes étapes de la mise en place et en œuvre
- La qualité de la mise en œuvre
- Le périmètre des revenus

III- Perspectives

I- L'ITIE: Données de base

L'ITIE: Mécanisme/ Norme internationale qui a pour but l'amélioration de la transparence et la gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles à travers la publication régulière de tous les paiements versés par les entreprises et toutes les recettes perçues par l'Etat.

Trois Spécificités:

- Des ressources non renouvelables
- Des ressources stratégiques (Bien fondamentalement économique qui également un enjeu géopolitique)
- Des ressources dont l'exploitation est complexe et nécessite beaucoup de capitaux.

Un constat:

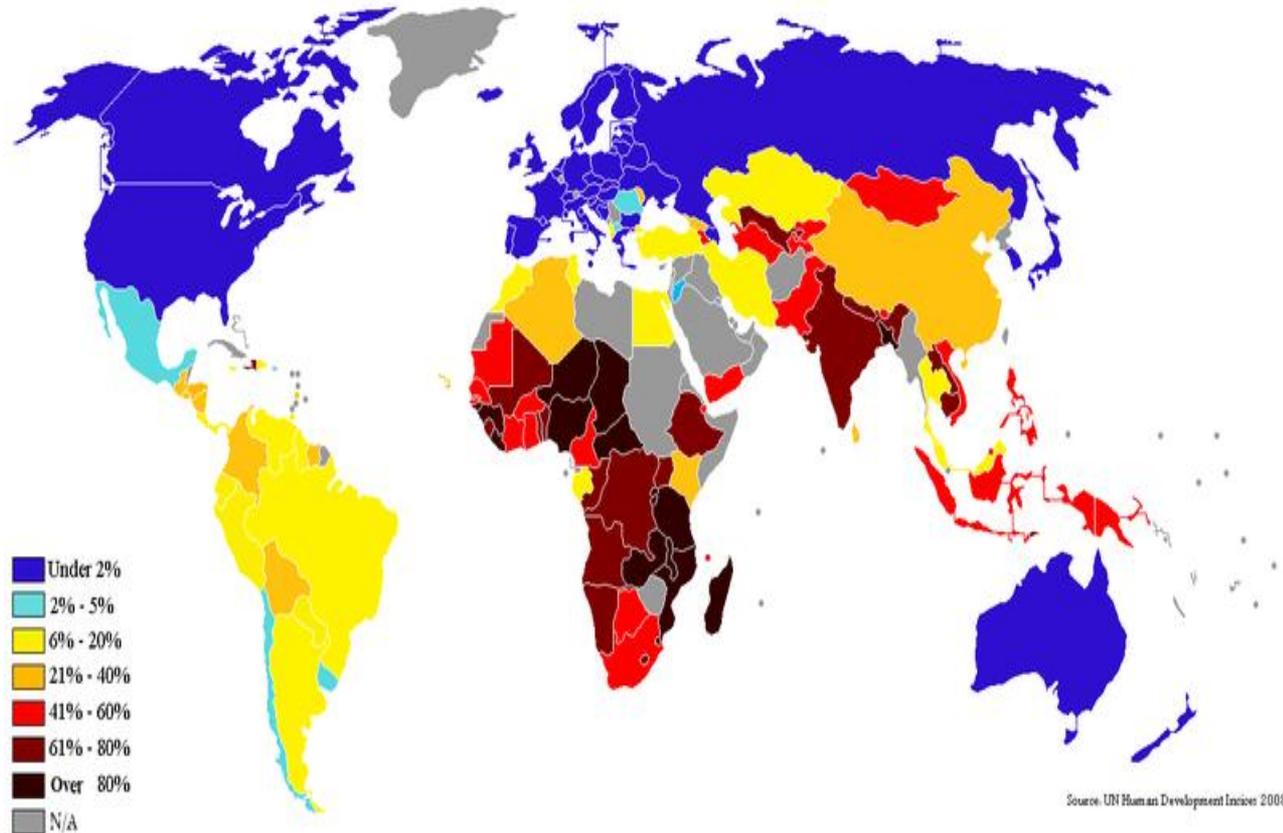
- 3.5 Milliards d'êtres humains vivent dans les pays riches en ressources naturelles extractives (pétrole, gaz, mines, etc.)
- mais ces populations ne bénéficient pas souvent des retombées de ces ressources (Paradoxe de l'abondance et malédiction des ressources naturelles).

Un contexte Mondial caractérisé par :

- une mondialisation de l'économie qui limite le contrôle par les Etats des flux financiers
- Un développement technologique ➡ une forte mobilité des capitaux ≠ la traçabilité des flux.
- **En revanche**, un développement des NTICs qui facilite la sensibilisation sur les questions planétaires et renforce ainsi le mouvement associatif mondial.



% de la population vivant avec moins de 2 \$ par jour



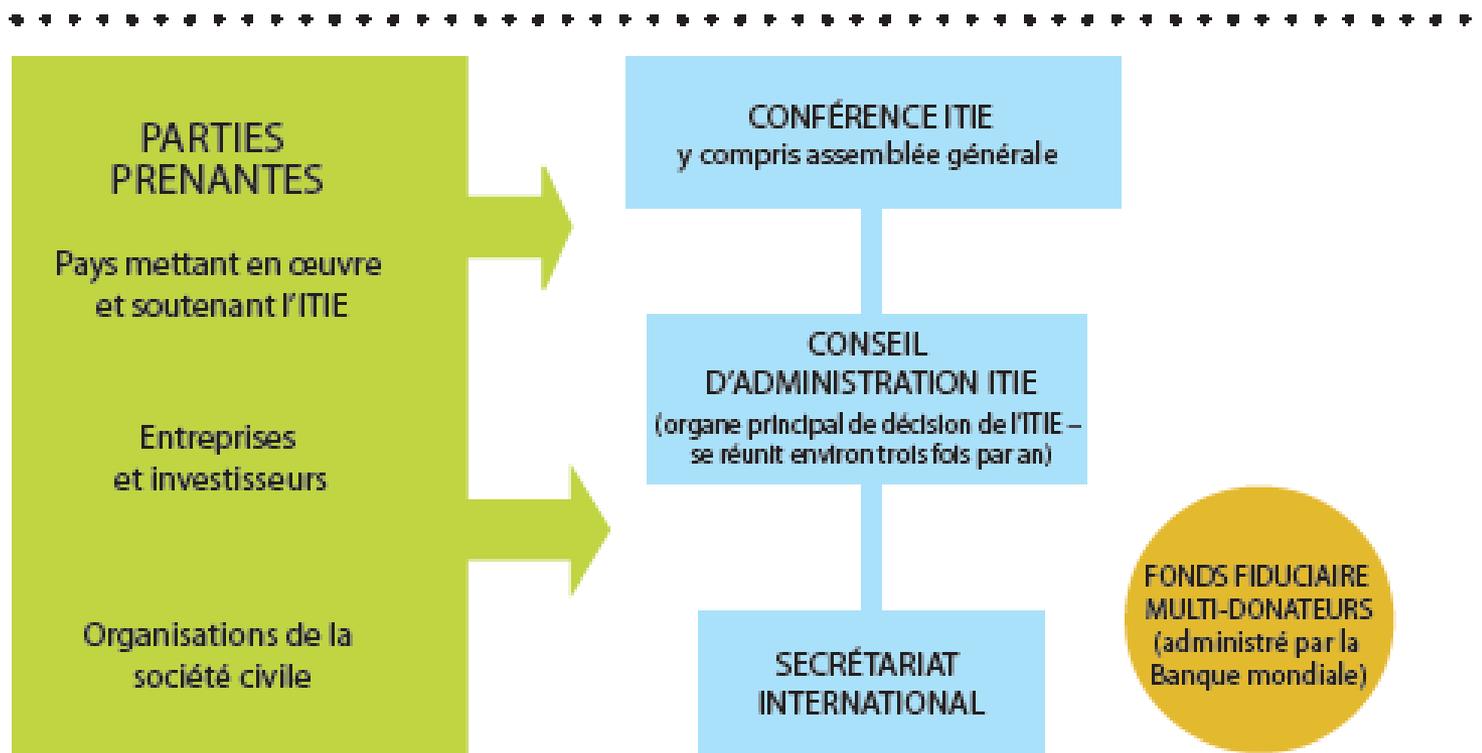
Un soutien multipartite Compagnies/ entreprises



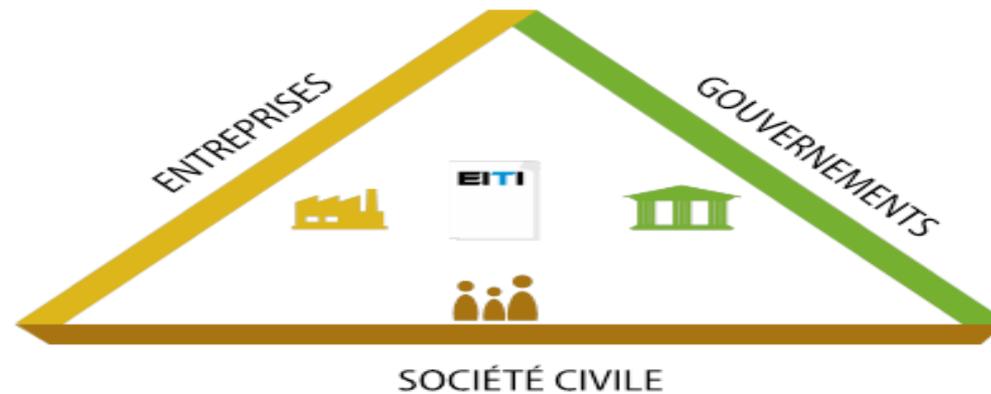
Société civile et institutions internationales



Gouvernance internationale de l'ITIE



Fonctionnement de l'ITIE



L'ITIE : Genèse et évolution

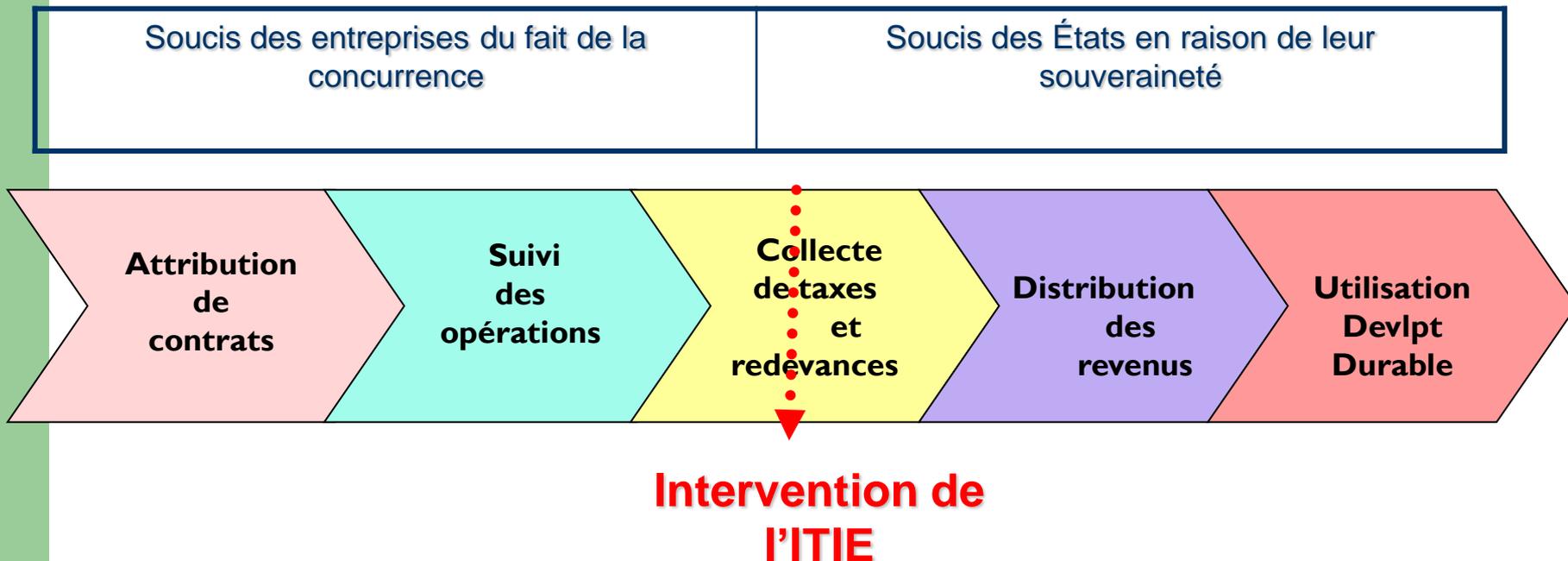
- **Septembre 2002:** Lancement de l'ITIE lors du Sommet mondial sur le développement humain durable à Johannesburg après la vaste campagne menée par les OSC (la Coalition PCQVP en juin 2002)
- **Juin 2003:** 1^{er} Conférence à Londres marque le lancement de l'Initiative, les principes de l'ITIE furent annoncés et une phase pilote fut engagée
- **Mars 2005 :** une 2^{ème} conférence à Londres crée le Groupe consultatif international (GCI) pour décider de la gouvernance et de la direction future de l'initiative. Cette même conférence définit les critères de l'ITIE et approuve le Livre source.
- **Juin 2006:** La réunion du GCI désigne un Conseil d'Administration de l'ITIE et sélectionne Oslo en tant qu'emplacement du Secrétariat International
- **Octobre 2006:** 3^{ème} conférence à Oslo: adoption des règles de validation
- **Septembre 2007:** Ouverture à Oslo du secrétariat international
- **Février 2008:** Le Conseil d'Administration convient de la méthodologie de validation lors de sa réunion à Accra (Ghana).
- **Février 2009:** 4^{ème} Conférence à Doha: encourage l'élargissement de l'ITIE à d'autres secteurs et lance la réflexion sur les nouvelles règles de l'ITIE.
- **Février 2011:** 5^{ème} conférence à Paris: adoption des nouvelles règles de l'ITIE.
- **Mai 2013:** 6^{ème} conférence à Sydney: adoption de la nouvelle norme ITIE

L'ITIE: Mécanisme de transparence

- ***Deux engagements de l'ETAT:***
 - L'engagement de l'Etat à travailler avec les parties prenantes et particulièrement avec la société civile;
 - l'engagement de l'Etat à mettre en place un groupe multi-actionnaire pour la mise en œuvre de l'ITIE.
- ***Mécanisme de publication :***
 - l'exigence pour les entreprises de communiquer les paiements qu'elles effectuent aux gouvernements et pour les gouvernements de communiquer les montants qu'ils reçoivent des sociétés extractives;
 - l'exigence qu'un Administrateur indépendant publie ces chiffres en procédant, sous la supervision d'un comité multi-actionnaires, au rapprochement de ces chiffres et, le cas échéant, donner des explications et des recommandations concernant les écarts constatés.

Les périmètre d'intervention de l'ITIE

- ITIE ne se limitait initialement qu'à un seul niveau de la chaîne de valeurs mais qui est l'un des plus importants.



La nouvelle norme

Groupe multipartite (gouvernement, entreprises & société civile)

Définir un périmètre d'application ---> **rapport ITIE** ---> communication ---> débat informé

Faire le lien avec d'autres informations disponibles publiquement

Informations sur les licences

Participation de l'État

Transparence des Contrats (encouragée)

Publication de données

Propriété réelle (encouragée)

Entreprises divulguent les paiements

Gouvernements divulguent les revenus

Entreprises État

Transit (encouragé)

Paiements sociaux & dépenses des entreprises de l'État quasi-fiscales

Rapport ITIE

Les revenus du gouvernement sont rapprochés de manière indépendante (Données publiées au moins par entreprise et flux de revenus)

Transferts infranationaux

Licences & Contrats

Suivi des opérations

Collecte des Taxes

Gestion des Revenus

Gestion des Dépenses

II – L'ITIE en Mauritanie

Les différentes étapes de la mise en œuvre

- **2005 (oct.)** : Adhésion de la Mauritanie à l'ITIE
- **2006** : Mise en œuvre de l'ITIE par la mise en place du premier Comité
- **2007** : Publication des rapports 2005 - 2006
- **Février 2009** : élection de la Mauritanie au CA de l'ITIE
- **Octobre 2009** : Mise en place du Nouveau Comité et relance du Processus de Validation
- **Janvier 2010** : sélection du Validateur qui soumet son rapport au CA de l'ITIE en octobre 2010
- **Décembre 2010** : la Mauritanie est déclarée « Pays Proche de la Conformité »
- **Octobre 2011** : levée de toutes les réserves
- **Le 15 février 2012** : la conformité totale est accordée
- **26 février 2013** : suspension provisoire de la conformité du pays
- **27 juin 2013** : levée de cette suspension
- **Janvier 2014** : démarrage des activités 2014/2015
- **Novembre et décembre 2014** : publication des rapports ITIE 2012 et 2013

L'ITIE en Mauritanie: la qualité de la mise en œuvre

- **La restructuration du Comité National en 2009 a renforcé sa représentativité : 8 gouvernement, 8 entreprises et 14 pour la Société Civile;**
- **Le mode de désignation des membres**
- **Le caractère bénévole de la fonction du Président et des membres**
- **L'indépendance vis-à-vis des compagnies extractives**
- **Le renforcement du cadre juridique des secteurs extractifs (Code des hydrocarbures bruts, Loi 2010-033)**
- **La publication des données financières sur le site du Trésor (www.tresor.mr)**
- **La qualité des rapports ITIE.**

Les rapports ITIE 2010 et 2011

Les périmètres des entreprises

- Toutes les entreprises minières et pétrolières ont été prises en compte:

Situation des entreprises	Secteur Pétrolier		Secteur Minier	
	2010	2011	2010	2011
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	7	7	61	58
Réponses				
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	6	6	51	52

Les rapports ITIE 2010 et 2011

Le périmètre de revenus

- Toutes les taxes et impôts prévus par le code pétrolier et minier ont été pris en compte:

Situation des entreprises	Secteur Pétrolier		Secteur Minier	
	2010	2011	2010	2011
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	7	7	61	58
Réponses				
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	6	6	51	52

III- Perspectives

Elles sont nombreuses mais il conviendra de retenir pour l'essentiel:

- La publication des rapports ITIE 2012 et 2013, respectivement en novembre et décembre 2014

(i) Note de cadrage (ii) formation sur les procédures de déclaration (iii) distribution des formulaires de déclaration aux entités déclarantes

- La réforme du Comité National ITIE;

Recommandations de deux études :

* Etude sur la perception de la mise en œuvre de l'ITIE par l'opinion publique mauritanienne (déc. 2013)

**Etude portant diagnostic organisationnel du CN-ITIE (nov. 2013).

- L'introduction du secteur de la pêche dans le périmètre de l'ITIE.

- Prochaine étape pour la validation de la Mauritanie (fin 2015)



**Le CN-ITIE vous remercie de
votre aimable attention!**